

## I- Les relations extérieures du Canada

Manon Tessier

Volume 23, Number 1, 1992

L'effacement de la confrontation est-ouest et la remise en cause des alliances

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/702970ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/702970ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Tessier, M. (1992). I- Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 23(1), 139–159. <https://doi.org/10.7202/702970ar>

# Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec

Manon TESSIER\*

## I – Les relations extérieures du Canada

(octobre-décembre 1991)

### A — Aperçu général

«Les orientations de notre politique étrangère – sécurité coopérative, prospérité durable, enfin démocratie et droits de la personne – constituent la toile de fond de nos relations politiques, économiques et commerciales avec le monde. (...) Néanmoins, l'interaction et l'équilibre des orientations peuvent varier d'une situation à une autre, et il est difficile de prédire le poids que chacune d'elles peut avoir dans tel ou tel cas.<sup>1</sup>»

Ces priorités résument la mise à jour de la politique étrangère canadienne rendue publique le 10 décembre par la secrétaire d'État aux Affaires extérieures. On y apprend aussi que le gouvernement canadien désire recadrer ses rapports politiques et ses instruments d'aide en fonction de l'application par le gouvernement concerné de certains principes tels que le respect des droits de la personne, un niveau de dépenses militaires acceptable, un développement démocratique et une économie de marché. Un recadrage est également prévu pour les relations avec les nouveaux pays en transition vers un régime politique stable et une économie de marché.

D'une manière plus générale, la politique étrangère canadienne continuera de s'appuyer sur ses principes traditionnels que sont le multilatéralisme et la sécurité coopérative. Ils s'adapteront toutefois à la réalité de l'interdépendance et dans cette perspective plusieurs objectifs sont cités. Parmi ceux-ci, on retrouve l'importance de nouveaux rôles pour les activités de maintien de la paix et des Nations Unies, la nécessité d'intégrer l'économie et l'écologie et de

\* *Documentaliste au Centre québécois de relations internationales.*

1. Affaires extérieures et Commerce extérieur, Groupe de la planification des politiques, *Thèmes et priorités de la politique étrangère*, décembre 1991, 23p.; Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 281*, 10 décembre 1991.

contrôler les mouvements migratoires parallèles et une coexistence harmonieuse entre les systèmes régionaux, politiques ou économiques, et les systèmes multilatéraux.

L'on jugera de l'application de ces principes à différentes reprises en cette fin de l'année 1991 que ce soit par les positions adoptées par le Canada lors des Sommets de la Francophonie et du Commonwealth où il liait aide bilatérale et droits humains, par sa décision de suspendre son aide bilatérale à l'Indonésie et au Zaïre ou encore par son implication dans la création d'un registre de l'ONU sur les transferts internationaux d'armes.

Bien sûr, toutes ces activités se déroulaient parallèlement à la désagrégation de l'Union soviétique et l'émergence d'une nouvelle entité politique, la Communauté des États indépendants, phénomènes observés avec attention et assiduité par la communauté internationale.

## B — Les politiques de défense

### 1 — L'OTAN

L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord était le théâtre d'importantes décisions au cours du trimestre, et ce, à différents échelons décisionnels. D'abord, les 17 et 18 octobre, les ministres de la Défense réunis en Sicile décidaient de réduire de moitié le nombre des engins air-sol, en plus d'éliminer 700 missiles balistiques à courte portée et de détruire 1500 obus d'artillerie nucléaire. Ceci représente environ 80 % de l'armement nucléaire stationné en Europe<sup>2</sup>.

Les 7 et 8 novembre, les chefs d'États membres se penchaient durant le Sommet de Rome sur le nouveau «concept stratégique» de l'OTAN, réaffirmaient l'indissolubilité du lien transatlantique et créaient le Conseil de coopération de l'Atlantique Nord, un organisme de coopération qui réunira les 16 pays membres de l'OTAN, la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie, la Tchécoslovaquie, l'URSS et les États baltes<sup>3</sup>.

Ce nouvel organisme tenait sa première réunion à Bruxelles le 20 décembre au lendemain de la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord. La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mme Barbara McDougall, présente à ces réunions, proposait l'assistance de l'OTAN dans le transport aérien et terrestre pour l'acheminement d'une aide à l'ex-URSS, proposition qui recevait l'aval des participants<sup>4</sup>. Ces mesures entreront en vigueur au prochain trimestre.

2. *The Globe and Mail*, 18 octobre 1991, pp. A1 et A2 ; *Le Devoir*, 18 octobre 1991, p. A7.

3. Paul KORING, *The Globe and Mail*, 8 novembre 1991, p.A9 ; *Le Devoir*, 8 novembre 1991, pp.A1 et A4 ; *Le Devoir*, 9 novembre 1991, p. A7 ; *Le Monde*, 9 novembre 1991, pp. 1 et 6.

4. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 289*, 16 décembre 1991 ; *The Globe and Mail*, 20 décembre 1991, p. A6 ; voir aussi *Le Devoir*, 21 décembre 1991, pp. A1 et A4.

## 2 – Le registre sur le commerce des armes

Le 10 décembre, l'Assemblée générale des Nations Unies endossait par un vote de 150 appuis contre 2 abstentions, Cuba et l'Iraq, une résolution créant un registre où seront consignées des informations sur le commerce des armements de type conventionnel. Le contenu de cette résolution avait fait l'objet de nombreuses discussions notamment au sein de la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies et le Canada avait accordé une importance particulière à ce dossier prenant position en faveur d'une transparence des transferts internationaux d'armes. L'ambassadrice au désarmement, Mme Peggy Mason, saluait l'adoption du texte qui, selon elle, « reflète les positions que le gouvernement canadien défend depuis longtemps<sup>5</sup>. »

## 3 – Questions diverses

Le 30 octobre, le gouvernement fédéral autorisait le passage de l'entrée Dixon aux sous-marins américains à propulsion nucléaire. Il s'agit d'une zone située dans des eaux canadiennes contestées que les sous-marins américains utilisent pour rejoindre leur base en Alaska<sup>6</sup>.

En fin de trimestre, les pays qui participent aux négociations connues sous le nom de « Ciel ouvert » étudiaient toujours l'ébauche de traité convenu en novembre après que l'ex-Union soviétique eut déposé de nouvelles offres sur les aspects techniques des vols de surveillance. Le retour à la table des négociations doit avoir lieu en janvier prochain<sup>7</sup>.

## C — Les politiques économiques et commerciales

Dans le cadre des négociations en vue d'un Accord de libre-échange nord-américain, le ministre du Commerce extérieur, M. Michael Wilson, rencontra pour la troisième fois ses homologues américain et mexicain. À Zacatecas, au Mexique, du 26 au 28 octobre, les trois ministres discutaient ensemble des questions en cause et donnaient leurs instructions aux négociateurs en chef pour produire une version préliminaire de l'Accord avant la fin de janvier<sup>8</sup>.

5. Jocelyn COULON, *Le Devoir*, 20 novembre 1991, p. A7 ; *The Ottawa Citizen*, 10 décembre 1991, p. A9 ; *The Arms Control Reporter* 1991, pp. 850.347 et 850.348.

6. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 44/91*, 30 octobre 1991 ; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 31 octobre 1991, pp. A1 et A4 ; *La Presse*, 31 octobre 1991, p. E7.

7. Jocelyn COULON, *Le Devoir*, 22 novembre 1991, p. A7 ; *The Globe and Mail*, 6 novembre 1991, p. A10 ; *The Arms Control Reporter* 1991, pp. 409.B.27 et 409.B.28.

8. *The Globe and Mail*, 28 octobre 1991, p. A2 ; *Les Grands dossiers de Washington*, novembre 1991, vol. 2, no 7, p.1 et janvier 1992, vol. 2, no 9, p.1.

D'autre part, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures déposait le 12 décembre un projet de loi sur les sanctions économiques intitulé: «La loi autorisant la prise de mesures économiques spéciales». Ce document, qui est conçu pour combler les vides juridiques existants et simplifier le processus d'imposition de sanctions, prévoit deux seuils d'imposition, le premier en cas d'une atteinte grave à la paix ou la sécurité internationale, le second en cas de l'adoption par une organisation internationale d'une résolution appelant l'application de sanctions et à laquelle le Canada désire donner suite. Cette loi touchera les importations et les exportations de biens et de services, les transactions financières et commerciales, les liaisons aériennes et maritimes et les avoirs étrangers se trouvant au Canada<sup>9</sup>.

## D — Les politiques d'immigration

Au début du mois d'octobre, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Bernard Valcourt, faisait le point sur le traitement de l'arriéré des 95 000 revendications de statut de réfugié présentées avant l'adoption de la loi C-55. Ainsi, en date du mois d'août 1991, des décisions avaient été rendues pour 61 % des dossiers, ce qui représente un total de 58 400 demandes. Parmi ceux-ci, les enquêteurs avaient accordé le droit de résidence permanente à 38 100 personnes, 16 200 autres avaient fait l'objet de renvois et 4100 n'avaient pu être retracées. La fin des audiences est prévue pour mars 1992 au Québec et en décembre 1992 pour l'Ontario; les autres provinces devraient s'acquitter de cette tâche sous peu<sup>10</sup>.

D'autre part, un mois plus tard, le ministre Valcourt présentait ses objectifs et son rapport prévisionnel pour 1992. Il proposait aussi un certain nombre de mesures afin de déjouer l'entrée des demandeurs frauduleux dont l'imposition d'amendes aux compagnies aériennes négligentes et la perte d'exemptions de visas pour certains pays. Il exposait enfin les grandes lignes d'une nouvelle politique en matière de cours de langue dont les détails restent à préciser<sup>11</sup>.

## E — Les politiques d'aide au développement

L'ACDI a simplifié son cadre institutionnel au cours du trimestre en fusionnant la Direction générale de la coopération avec le monde des affaires et la Direction générale des programmes spéciaux pour créer une Direction

9. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 282*, 12 décembre 1991.

10. Ministre de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 91/26*, 4 octobre 1991.

11. Ministre de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 91/29*, 1<sup>er</sup> novembre 1991; *Le Devoir*, 2 novembre 1991, p. A3; Estanislao OZIEWICZ, *The Globe and Mail*, 2 novembre 1991, pp. A1 et A2.

générale du partenariat canadien. De plus, la Direction générale de l'Afrique francophone et celle de l'Afrique anglophone ont été regroupées pour former la Direction générale de l'Afrique et du Moyen-Orient<sup>12</sup>.

Par ailleurs, la ministre des Relations extérieures et du Développement international, Mme Monique Landry, a annoncé le 10 octobre un programme quinquennal d'immunisation des enfants ainsi qu'un projet de \$500 000 pour combattre la carence en iode dans les pays en développement<sup>13</sup>.

## F — Organisations et rencontres internationales

### 1 — L'ONU

La presse écrite et électronique laissait une large place au mois d'octobre à la rumeur persistante voulant que le Premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, se fût porté candidat au poste de secrétaire général des Nations Unies. Après avoir vu son nom apparaître sur la liste des candidats éventuels puis reçu l'appui de cinq pays lors d'un vote indicatif<sup>14</sup>, M. Mulroney demandait le 28 octobre à l'ambassadeur du Canada à l'ONU de retirer officiellement sa candidature<sup>15</sup>. Le 21 novembre, le choix du Conseil de Sécurité se portait finalement sur l'Égyptien Boutros Boutros-Ghali et le Canada accueillait avec satisfaction cette décision<sup>16</sup>.

Toujours en novembre, l'ambassadrice du Canada à l'UNESCO, Mme Marie Bernard-Meunier, était élue à la présidence du Conseil exécutif de cet organisme à l'occasion de la 26<sup>ème</sup> session de la Conférence générale<sup>17</sup>. Les travaux de cette réunion, qui avait débuté le 15 octobre, portaient notamment sur la réforme de cette organisation et la ministre des Relations extérieures et du Développement international s'était rendue à Paris, du 20 au 23 octobre, pour réitérer l'engagement du Canada à l'égard de l'UNESCO<sup>18</sup>.

12. ACDI, *Les Nouvelles du développement*, vol. 5, no 6, décembre 1991, p. 2 ; voir aussi Hugh WINSOR, *The Globe and Mail*, 8 novembre 1991, p. A4.

13. Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 91/54*, 10 octobre 1991.

14. *The Globe and Mail*, 22 octobre 1991, p.1 et 23 octobre 1991, pp. A1 et A2; *Le Devoir*, 23 octobre 1991, pp. A1 et A4.

15. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 28 octobre 1991; Maurice GIRARD, *Le Devoir*, 29 octobre 1991, pp. A1 et A4; Jeff SALLOT et Graham FRASER, *The Globe and Mail*, 29 octobre 1991, pp. A1 et A6; voir aussi *Le Devoir*, 26 octobre 1991, pp. A1 et A4; Jeff SALLOT et Alan FREEMAN, *The Globe and Mail*, 26 octobre 1991, pp. A1 et A2; Stéphan BUREAU, *La Presse*, 30 octobre 1991, p. A1.

16. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 265*, 22 novembre 1991.

17. Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 248*, 7 novembre 1991; Michel DOLBEC, *Le Devoir*, 8 novembre 1991, p. A2.

18. Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 231*, 18 octobre 1991; Claudine CANETTI, *Le Devoir*, 8 novembre 1991, p. A6.

## 2 – Le Commonwealth

Le Premier ministre canadien et la secrétaire d'État aux Affaires extérieures se joignaient à leurs homologues du Commonwealth pour la 17<sup>ème</sup> réunion des chefs de gouvernement du 16 au 22 octobre qui se tenait à Harare, au Zimbabwe<sup>19</sup>. Déjà en Afrique depuis le 12 octobre, M. Mulroney retournait au Canada avant la fin du Sommet où d'autres engagements l'attendaient. En dépit de ce passage écourté, M. Mulroney avait tout de même l'occasion de rencontrer plusieurs de ses homologues et de leur exprimer, soit lors de rencontres bilatérales ou lors des travaux, sa position en faveur d'une relation entre le respect des droits humains et l'octroi de l'aide au développement<sup>20</sup>. «Le Canada, affirmait-il dans son discours d'ouverture, ne subventionnera pas la répression et l'étouffement de la démocratie» et désire que la déclaration de Harare spitule «clairement (...) (qu')il n'y aura rien qui soit plus important que le respect des libertés individuelles et des droits de la personne<sup>21</sup>.»

Si cette question ne ralliait pas l'unanimité<sup>22</sup>, les dirigeants du Commonwealth s'entendaient toutefois pour une levée graduelle des sanctions envers l'Afrique du Sud. La première étape de ce plan se traduira par la levée immédiate des sanctions touchant la population, la seconde étape demandera la participation de tous les intervenants aux négociations constitutionnelles pour voir la levée des sanctions économiques et la dernière exigera la rédaction d'une nouvelle constitution pour entraîner la fin des sanctions financières. Ces décisions font suite au rapport du comité des ministres des Affaires étrangères qui a été présenté cette année encore par la présidente du Comité, Mme McDougall. Le Canada s'engageait à appliquer immédiatement la première phase du plan<sup>23</sup>.

La ministre McDougall annonçait également avant la fin du Sommet, le versement de \$9 millions sur trois ans pour la promotion de l'éducation et le développement en Afrique du Sud<sup>24</sup>, une aide financière d'un million de dollars pour la formation des ressources humaines au Mozambique<sup>25</sup> ainsi qu'un financement de \$60 000 à une mission d'observateurs du Commonwealth qui surveillera les élections pluripartites en Zambie<sup>26</sup>.

19. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 227*, 9 octobre 1991.

20. ROSS HOWARD, *The Globe and Mail*, 15 octobre 1991, pp. A1 et A2, 16 octobre 1991, pp. A1 et A2 et 19 octobre 1991, pp. A7; *Le Devoir*, 16 octobre 1991, p. A7.

21. Cabinet du Premier ministre, *Discours*, 16 octobre 1991; ROSS HOWARD, *The Globe and Mail*, 17 octobre 1991, p. A8; *Le Devoir*, 17 octobre 1991, p. A7.

22. Voir ROSS HOWARD, *The Globe and Mail*, 21 octobre 1991, pp. A1 et A2.

23. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 91/50*, 17 octobre 1991; *Le Devoir*, 19 octobre 1991, p. A7; ROSS HOWARD, *The Globe and Mail*, 18 octobre 1991, pp. A1 et A2.

24. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 234*, 21 octobre 1991.

25. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 235*, 21 octobre 1991.

26. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 236*, 22 octobre 1991.

### 3 – La BM et le FMI

Les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales, auxquels se joignait, fait nouveau, une délégation soviétique, se rendaient à Bangkok du 15 au 17 octobre pour l'Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international et les réunions annexes du Comité intérimaire, du Comité de développement ou du Groupe des Sept. À l'issue de ces rencontres, les participants avaient discuté de réductions des dépenses budgétaires improductives, en particulier dans le domaine militaire, de la conclusion positive des négociations du GATT, de l'octroi de conditions plus libérales aux pays endettés et de l'aide à l'ex-URSS<sup>27</sup>. Dans ses interventions, le ministre Mazankowski, qui dirigeait la délégation canadienne, s'est déclaré favorable à l'amélioration de la qualité des prêts, au réaménagement des dettes nationales et à une rationalisation des ressources<sup>28</sup>.

### 4 – La Francophonie

La capitale française accueillait du 19 au 21 novembre le IV<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement ayant en commun l'usage du français. Le Sommet de Chaillot, ainsi nommé pour le distinguer du premier sommet qui fut tenu à Versailles, réunissait 45 pays et gouvernements et trois observateurs, le Cambodge, la Bulgarie et la Roumanie.

Comme il est d'usage, les participants ont passé en revue la situation politique et économique internationale et ont abordé des questions de coopération. Cette partie du Sommet aura sans doute été marquée par les thèmes de la démocratie et du développement et la délégation canadienne, comme elle l'avait fait au Sommet du Commonwealth, exprimait une position liant l'octroi d'une aide au développement au respect des valeurs démocratiques dans le pays donataire<sup>29</sup>. «Le Canada, expliquait alors le premier ministre Mulroney, estime logique et juste que son aide au développement soit de plus en plus canalisé vers les pays qui s'efforcent de respecter et qui travaillent à développer les droits de la personne<sup>30</sup>.» Si un tel lien n'apparaît pas explicitement dans la déclaration finale, les initiatives canadiennes concernant la création d'une unité des droits de la personne et de la démocratie<sup>31</sup> et d'un réseau de cliniques juridiques au service des droits de la femme<sup>32</sup> recevaient toutefois l'aval des participants.

27. *Bulletin du FMI*, 11 novembre 1991, pp. 305-327; *Le Devoir*, 15 octobre 1991, p. 8; John STACKHOUSE, *The Globe and Mail*, 11 octobre 1991, p. B2; Philippe RIES, *Le Devoir*, 18 octobre 1991, p. A5; John STACKHOUSE, *The Globe and Mail*, 18 octobre 1991, p. B4.

28. *Le Devoir*, 15 octobre 1991, p. 2.

29. Rhéal SÉGUIN, *The Globe and Mail*, 18 novembre 1991, pp. A1 et A6 et 22 novembre 1991, p. A6; Michel VENNE, *Le Devoir*, 22 novembre 1991, pp. A1 et A4.

30. Cabinet du Premier ministre, *Discours*, 19 novembre 1991.

31. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 19 novembre 1991.

32. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 20 novembre 1991.

Au chapitre de la réforme de ses institutions, la Francophonie se dotait d'une organisation simplifiée avec, comme instances politiques, les Sommets, la Conférence ministérielle et le Conseil permanent de la Francophonie, et comme instances techniques, les comités de programmes et l'Agence de Coopération culturelle et technique, cette dernière agissant en tant qu'«opérateur principal» et «instance charnière»<sup>33</sup>. Soulignons que la réforme institutionnelle avait donné lieu à de vives discussions entre les pays membres, notamment la France et le Canada, quant au rôle de l'ACCT dans cette nouvelle structure<sup>34</sup>.

Enfin, notons également l'adoption par les participants de la déclaration de Chaillot et trois autres textes : une résolution sur la situation économique, une déclaration sur l'environnement et une autre sur le suivi du sommet mondial pour les enfants. Il a aussi été décidé du choix de l'Île Maurice comme site du prochain sommet.

## 5 – Le GATT

Avec un an de retard sur l'échéancier initial, le Canada et les autres pays membres du GATT tentaient toujours d'aplanir les obstacles empêchant la réussite des négociations de l'Uruguay Round, particulièrement dans l'épineux dossier de l'agriculture. Le Canada dépêchait fonctionnaires et ministres à diverses reprises<sup>35</sup> et intensifiait les rencontres bilatérales, notamment avec ses partenaires du Groupe de Cairns<sup>36</sup> et les délégués du Japon, de la Corée du Sud, la Norvège, la Suisse et Israël<sup>37</sup>, pays qui partagent la position canadienne sur la clarification de l'Article XI et le maintien des systèmes de gestion des approvisionnements.

Le Secrétaire général du GATT, M. Arthur Dunkel, soumettait le 20 décembre un texte provisoire et fixait au 13 janvier la reprise des discussions. À l'instar des autres participants, le Canada employait ce nouveau délai pour se pencher sur le contenu du rapport afin d'en évaluer la portée sur sa politique économique et agricole<sup>38</sup>.

33. *Lettres de la Francophonie*, no 31, 1<sup>er</sup> décembre 1991 ; *Francophonies*, vol. 3, no 5, novembre 1991.

34. Michel DOLBEC, *Le Devoir*, 5 novembre 1991, p. A2 ; Josée BOILEAU, *Le Devoir*, 16 novembre 1991, p. A2 ; Michel VENNE, *Le Devoir*, 18 novembre 1991, pp. A1 et A4 et 20 novembre 1991, p. A2.

35. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 268*, 26 novembre 1991 ; Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 27 novembre 1991, pp. A1 et A4 ; Madelaine DROHAN, *The Globe and Mail*, 28 novembre 1991, pp. B1 et B4 ; *The Globe and Mail*, 4 octobre 1991, p. B4.

36. *Le Devoir*, 10 décembre 1991, p. A4 ; *The Globe and Mail*, 10 décembre 1991, p. B19.

37. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 290*, 16 décembre 1991 ; voir aussi, *The Globe and Mail*, 29 novembre 1991, p. B2.

38. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 91 / 65*, 23 décembre 1991 ; Madelaine DROHAN, *The Globe and Mail*, 23 décembre 1991, pp. B1 et B2 ; *The Globe and Mail*, 24 décembre 1991, pp. B1 et B6 ; voir aussi, Madelaine DROHAN, *The Globe and Mail*, 21 décembre 1991, pp. B1 et B4.

## 6 – L'OEA

L'OEA consacrait principalement son énergie à la résolution du conflit politique chez un pays membre, Haïti, événements qui seront rapportés à la section J. Mais, on retiendra également de ce trimestre le premier anniversaire de l'entrée du Canada à la Commission interaméricaine des femmes, qui pour souligner cet événement, devient membre de la Convention sur la nationalité de la femme, de la Convention sur l'octroi de droits politiques aux femmes et de celle sur l'octroi de droits civils aux femmes<sup>39</sup>.

## G — Les relations canado-américaines

## 1 – Les questions commerciales

Des litiges commerciaux canado-américains marquaient encore l'actualité du trimestre. D'abord, comme il l'avait annoncé, le Canada éliminait le 4 octobre le droit qu'il percevait sur les exportations de bois d'œuvre résineux<sup>40</sup>. L'Administration américaine réagissait à cette décision en faisant ouvrir une enquête. Dans l'attente des résultats, un cautionnement de douane était imposé sur les importations de bois d'œuvre provenant de certaines provinces<sup>41</sup>. Le 12 décembre, le ministre Wilson s'objectait à la décision de préjudice rendue par la Commission américaine du Commerce international<sup>42</sup> et le Canada contestait les agissements américains devant le GATT en demandant la création d'un groupe spécial<sup>43</sup>.

D'autre part, dans l'affaire du droit compensateur sur le magnésium canadien, un nouveau dossier, les États-Unis rendaient le 2 décembre une décision provisoire selon laquelle la compagnie Norsk Hydro bénéficierait de subventions passibles de droits compensateurs. Une décision définitive est attendue d'ici le 12 février; dans l'intervalle le Canada poursuit ses représentations au GATT<sup>44</sup>.

Enfin, dans le dossier des pratiques de commercialisation de la bière, les États-Unis annonçaient le 27 décembre qu'ils hausseraient les droits de douane sur la bière importée, à compter du 10 avril 1992, si les négociations dans ce

39. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 238*, 23 octobre 1991.

40. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 220*, 4 octobre 1991.

41. *Le Devoir*, 5 octobre 1991, pp. A1 et A4; *The Globe and Mail*, 4 octobre 1991, pp. B1 et B6; *Le Devoir*, 4 octobre 1991, p. A7.

42. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 283*, 12 décembre 1991; Colin MACKENZIE et Kimberley NOBLE, *The Globe and Mail*, 13 décembre 1991, pp. A1 et A2.

43. *The Globe and Mail*, 9 octobre 1991, p. B3; *The Globe and Mail*, 6 novembre 1991, p. B16; *Le Devoir*, 6 novembre 1991, p. A5.

44. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 275*, 2 décembre 1991.

dossier ne menaient pas à une application rapide des recommandations du groupe spécial. Le ministre Wilson avait précédemment affirmé que cette mesure serait «prématurée» et «inopportune» et qu'elle contreviendrait aux obligations des États-Unis vis-à-vis de l'Accord de libre-échange<sup>45</sup>.

## 2 – Autres questions

Les négociateurs canadiens et américains pour la libéralisation des services aériens se rencontraient pour une quatrième fois en décembre. Les Canadiens faisaient notamment valoir que des mesures assurant l'accès aux aéroports et la création d'un mécanisme de règlement des différends devraient apparaître dans le texte de l'accord. La prochaine ronde de discussions est prévue pour le mois de février<sup>46</sup>.

Par ailleurs, le Congrès américain amendait le 27 novembre la Loi sur l'immigration aux États-Unis en éliminant les dispositions concernant les visas des artistes et des athlètes étrangers et les contingents annuels d'artistes. L'annonce de ces mesures avait, l'on s'en souviendra, suscité des réactions négatives de la part du secteur privé et des gouvernements étrangers, dont le Canada<sup>47</sup>.

Enfin, l'Accord canado-américain sur l'application de la législation sur les pêches entrait officiellement en vigueur en décembre. L'harmonisation des règlements au niveau des législations canadiennes et américaines explique ce délai entre la mise en œuvre de l'accord et sa signature en septembre 1990<sup>48</sup>.

## H — Le Canada et l'espace européen\*

### 1 – La CE et le dossier de la surpêche

Comme il est d'usage à chaque fin d'année, le Canada, la CE et les autres membres de l'OPANO (l'Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest) se réunissaient à Bruxelles pour fixer les quotas de pêche pour la prochaine année, notamment ceux octroyés dans la zone litigieuse au large des eaux canadiennes. La CE décrétait à cette réunion des diminutions sur certains quotas, diminutions qui ne correspondent toutefois pas aux exigences canadiennes<sup>49</sup>.

45. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué* no 273, 28 novembre 1991.

46. Voir *Le Devoir*, 11 octobre 1991, p. A5; *Les Grands Dossiers de Washington*, vol. 2, no 9, janvier 1992.

47. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué* no 274, 29 novembre 1991.

48. Gouvernement du Canada, *Communiqué* no 292, 16 décembre 1991.

\* Le lecteur notera que les titres des sections H et I ont été modifiés afin de mieux refléter l'évolution de la situation géopolitique internationale.

49. *The Globe and Mail*, 17 décembre 1991, p. B17 et 19 décembre 1991, p. B9.

Quelques jours avant cette réunion, M. Yves Fortier alors ambassadeur canadien à l'ONU avait prononcé une allocution sur ce sujet devant les membres de l'Assemblée générale de l'ONU. M. Fortier avait de nouveau lancé un appel en faveur de la conservation des ressources marines et demandé le respect des normes établies par des organismes tels que l'OPANO<sup>50</sup>.

## 2 – La France

Profitant de la tenue du Sommet francophone, le Premier ministre canadien effectuait une visite de travail en France le 18 novembre. Il a, à cette occasion, tenu des discussions avec le Président français, la Première ministre et le Président du Sénat pour discuter des relations bilatérales et de l'évolution du contexte politique en Europe et au Canada<sup>51</sup>.

Le Premier ministre n'était pas seul à se rendre en France au cours du trimestre, imité par plusieurs de ses ministres dont la ministre des Relations extérieures et du Développement international et le ministre de la Défense nationale<sup>52</sup>.

## 3 – La crise yougoslave

La guerre civile qui perdurait en Yougoslavie se maintenait encore à l'agenda des priorités de la CSCE, de l'OTAN ou de l'ONU au cours du trimestre. Le Canada continuait par l'intermédiaire de ces organisations à suivre l'évolution de la situation<sup>53</sup>.

Parallèlement à ces activités, le gouvernement canadien suspendait ses programmes de soutien et de promotion du commerce avec la Yougoslavie<sup>54</sup>, ce qui s'ajoute à l'interdiction d'exportations d'armes déjà annoncée et versait plus d'un million de dollars en aide humanitaire d'urgence<sup>55</sup>, en plus de fournir les services de transport aérien de ces fournitures<sup>56</sup>. Quant à la reconnaissance des républiques qui ont déclaré leur indépendance, le Canada liait sa décision à la fin des combats, de sorte que cette annonce était toujours en suspens à la fin du trimestre<sup>57</sup>.

---

50. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 284*, 12 décembre 1991.

51. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 29 octobre 1991 et *Discours*, 18 novembre 1991; Michel VENNE, *Le Devoir*, 19 novembre 1991, pp. A1 et A4; Rhéal SÉGUIN, *The Globe and Mail*, 19 novembre 1991, pp. A1 et A2.

52. *The Gazette*, 22 octobre 1991, p. B5; Michel DOLBEC, *Le Devoir*, 5 novembre 1991, p. A2.

53. Voir Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration (sic) no 233*, 7 octobre 1991 et *Déclaration no 91/59*, 18 octobre 1991.

54. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 252*, 8 novembre 1991; *Le Devoir*, 9 novembre 1991, p. A6; Paul KORING, *The Globe and Mail*, 9 novembre 1991, pp. A1 et A2.

55. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 226*, 9 octobre 1991 et *Déclaration no 91/59*, 18 octobre 1991.

56. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 47/91*, 21 novembre 1991.

57. *The Ottawa Citizen*, 18 décembre 1991, p. A8.

## I — Le Canada et l'ex-URSS

### 1 — La CEI et la Géorgie

L'annonce de la création de la Communauté des États indépendants soulevait d'abord quelque inquiétude chez les autorités canadiennes qui demandaient à être rassurées quant au contrôle de l'arsenal nucléaire soviétique<sup>58</sup>. C'est le 25 décembre que le Premier ministre canadien annonçait officiellement la reconnaissance des onze républiques de l'ancienne Union soviétique, soit l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Moldavie, la Russie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan<sup>59</sup>. La reconnaissance de l'Ukraine s'était, elle, effectuée le 2 décembre au lendemain du référendum sur la souveraineté que les observateurs canadiens avaient jugé «libre et démocratique»<sup>60</sup>. Le Canada procédait immédiatement à l'établissement de relations diplomatiques avec la Russie et l'Ukraine; le cas des autres membres de la Communauté des États indépendants sera étudié séparément<sup>61</sup>.

Précédemment, en novembre, le Canada avait annoncé une série de mesures d'aide à l'URSS dont une vente de 4 millions de tonnes de céréales<sup>62</sup>, une contribution de \$5 millions en aide humanitaire et de \$500 000 aux Arméniens et aux Azéris qui vivent dans la région contestée du Nagorno-Karabakh<sup>63</sup>.

### 2 — Les États baltes

Le rythme des relations entre le Canada et les États baltes s'accélérait au cours du trimestre alors que le Canada octroyait à ces pays une aide humanitaire d'un million de dollars<sup>64</sup> et lançait un projet d'aide technique de \$2,7 millions dans le domaine agricole<sup>65</sup>. D'autre part, les bureaux des ambassades canadiennes à Tallin, en Estonie, et à Riga, en Lettonie, étaient respectivement ouverts les 21 novembre et 13 décembre.

58. *La Presse*, 11 décembre 1991, p. E5; *Le Devoir*, 11 décembre 1991, p. A4; voir aussi Paul KORING, *The Globe and Mail*, 8 novembre 1991, p. A9.

59. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 25 décembre 1991; *La Presse*, 27 décembre 1991, p. A1.

60. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 2 décembre 1991; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 3 décembre 1991, pp. A1 et A2; Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 270*, 27 novembre 1991.

61. *Le Devoir*, 24 décembre 1991, p.3; Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 25 décembre 1991.

62. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 1<sup>er</sup> novembre 1991; *Le Devoir*, 2 novembre 1991, p. A2.

63. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 259*, 20 novembre 1991.

64. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 285*, 13 décembre 1991.

65. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 261*, 21 novembre 1991.

## J — Le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes

### 1 — L'Argentine

Le ministre argentin des Relations étrangères et du Culte, M. Guido di Tella, était en visite officielle au Canada du 3 au 5 novembre<sup>66</sup>. Le but de son séjour était la promotion des relations économiques avec le Canada et le ministre signait à cet effet un Accord sur la protection des investissements<sup>67</sup>. Il devait aussi annoncer l'ouverture d'un consulat général à Toronto.

### 2 — Haïti

Le trimestre s'ouvrait au lendemain du renversement du gouvernement du Père Jean-Bertrand Aristide par des éléments des forces armées de son pays. La secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui avait condamné le coup d'État dès le 30 septembre<sup>68</sup> assistait à une réunion spéciale de l'OEA le 2 octobre, à Washington<sup>69</sup>. Les 31 pays membres décidaient alors de couper toute aide destinée à Haïti et de dépêcher une mission ministérielle pour exiger le rétablissement de la démocratie. Cette mission à laquelle se joignit Mme McDougall devait cependant échouer dans sa tentative de convaincre la junte d'accepter le retour du Président déchu. L'OEA continuait par la suite à suivre le dossier de près et demandait à ses membres d'imposer des sanctions commerciales et financières<sup>70</sup>. Le Canada appliquait ces résolutions en suspendant son commerce bilatéral avec Haïti, son aide bilatérale au développement et son financement aux exportations<sup>71</sup>.

Entretemps, le Premier ministre canadien rencontrait à deux reprises le président Aristide. Ils se voyaient d'abord au Sommet de la Francophonie à Paris où M. Aristide représentait son pays<sup>72</sup>. Les participants au Sommet adoptaient alors une proposition canadienne condamnant le coup d'État et M. Mulroney invitait son homologue à se rendre au Canada. Leur seconde rencontre avait lieu lors de ce séjour qui se déroulait du 8 au 11 décembre<sup>73</sup>.

66. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 245*, 1<sup>er</sup> novembre 1991.

67. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 247*, 1<sup>er</sup> novembre 1991.

68. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 213*, 30 septembre 1991.

69. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 216*, 1<sup>er</sup> octobre 1991, Colin MacKENZIE, *The Globe and Mail*, 4 octobre 1991, pp. A1 et A7; *Le Devoir*, 4 octobre 1991, p. A9; *The Globe and Mail*, 8 octobre 1991, pp. A1 et A2.

70. *Le Devoir*, 8 novembre 1991, p. A6; *Le Devoir*, 14 novembre 1991, p. A4; *The Globe and Mail*, 7 novembre 1991, p. A9; *The Globe and Mail*, 7 octobre 1991, pp. A1 et A4; *Le Devoir*, 9 octobre 1991, pp. A1 et A4.

71. *Le Devoir*, 5 novembre 1991, p. A2; Chantal HéBERT, *Le Devoir*, 2 octobre 1991, pp. A1 et A4; voir aussi Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 91/53*, 4 novembre 1991.

72. Michel VENNE, *Le Devoir*, 19 novembre 1991, p. A2; Rhéal SÉGUIN, *The Globe and Mail*, 19 novembre 1991, p. A9 et 21 novembre 1991, p. A6.

73. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 6 décembre 1991; *Le Devoir*, 9 décembre 1991, p. 2; François BROUSSEAU, *Le Devoir*, 10 décembre 1991, pp. A1 et A4; Jocelyne RICHER, *Le Devoir*, 12 décembre 1991, pp. A1 et A4.

M. Mulroney promettait d'offrir une aide financière à Haïti dès le retour au pouvoir de M. Aristide<sup>74</sup>. Outre Ottawa, le Président haïtien se rendait également à Montréal et à Québec, deux villes qui comptent d'importantes communautés haïtiennes.

Parallèlement à ces événements, le personnel de l'ambassade canadienne à Port-au-Prince devait s'employer à négocier le retrait des dix-sept personnes qui occupèrent illégalement leurs locaux dans l'espoir d'obtenir l'asile politique au Canada. Après quarante et un jours, soit le 31 décembre, le groupe quittait volontairement les lieux et l'ambassade était temporairement fermée le temps d'effectuer les inspections de sécurité nécessaires<sup>75</sup>.

### 3 – Le Mexique

En novembre, trois ministres canadiens assistaient à Mexico à la huitième réunion du Comité ministériel Canada-Mexique pour discuter de commerce, de culture, d'environnement et d'agriculture<sup>76</sup>. Cette rencontre permettait la signature de deux ententes culturelles et la poursuite des discussions en vue d'une entente en matière de main-d'œuvre<sup>77</sup>. Les négociations portaient également sur la mise sur pied de projets conjoints dans le secteur environnemental.

## K — Le Canada, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

### 1 – La conférence sur la paix au Moyen-Orient

Le 30 octobre, le Premier ministre canadien saluait l'ouverture à Madrid de la conférence sur la paix au Moyen-Orient et félicitait chacun des participants de leur présence. Il laissait également savoir que le Canada accepterait de participer à la phase multilatérale de la conférence qui portera sur le contrôle des armements, l'environnement et les réfugiés<sup>78</sup>.

74. *Le Devoir*, 11 décembre 1991, p. A2; André Picard, *The Globe and Mail*, 11 décembre 1991, p. A5.

75. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 299*, 31 décembre 1991; *Le Devoir*, 22 novembre 1991, pp. A1 et A4, 23 novembre 1991, p. A3, 25 novembre 1991, pp. 1 et 4, 28 décembre 1991, p. A10 et 31 décembre 1991, p. 4; *The Globe and Mail*, 27 novembre 1991, pp. A1 et A9 et 1<sup>er</sup> janvier 1992, pp. A1 et A2; Huguette YOUNG, *Le Devoir*, 3 janvier 1991, p. 2.

76. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 263*, 22 novembre 1991; *Le Devoir*, 23 novembre 1991, p. B2

77. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 267*, 25 novembre 1991; Jeff SILVERSTEIN, *The Globe and Mail*, 27 novembre 1991, p. B10; voir aussi, Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Déclaration no 91 / 62*, 26 novembre 1991.

78. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 30 octobre 1991; voir aussi Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 233*, 18 octobre 1991.

## 2 – L'Arabie saoudite

Les membres de la Commission économique mixte Canada-Arabie saoudite se réunissaient à Ottawa au début d'octobre comme il est d'usage à chaque dix-huit mois. Les discussions de cette année portaient principalement sur l'évolution récente des relations commerciales canado-arabes dans le contexte de l'après-guerre du Golfe<sup>79</sup>.

## 3 – Le Koweït

Le ministre canadien du Commerce extérieur, M. Michael Wilson, faisait le point sur la participation canadienne à la reconstruction au Koweït en dévoilant le 21 novembre que des sociétés canadiennes avaient paraphé jusqu'à présent dix-sept contrats totalisant une valeur de \$150 millions. Ces firmes représentent principalement les industries du pétrole, de la protection de l'environnement, de la construction et des communications<sup>80</sup>.

# L — Le Canada et l'Afrique (Sud du Sahara)

## 1 – L'Afrique du Sud

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures qualifiait «d'historique» le lancement des pourparlers constitutionnels en Afrique du Sud en décembre. La tenue de ces négociations constitue l'une des conditions demandées par les pays du Commonwealth pour une levée des sanctions<sup>81</sup>.

Par ailleurs, un porte-parole de l'ambassade de l'Afrique du Sud à Ottawa affirmait à la mi-octobre que le président de Klerk avait accepté de se rendre au Canada en 1992. Les modalités de cette visite restent toutefois à déterminer<sup>82</sup>.

## 2 – L'Éthiopie

Débutés le 12 août, les vols de secours humanitaires en Éthiopie effectués par les avions militaires canadiens cessaient à la mi-décembre après que l'opération eut été prolongée d'un mois à la demande du Programme alimentaire mondial. Déployés à Djibouti, les avions canadiens ont assumé durant cette période le transport de près de 15 millions de kilogrammes de vivres<sup>83</sup>.

79. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 212*, 30 septembre 1991.

80. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 262*, 21 novembre 1991.

81. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 293*, 20 décembre 1991.

82. *The Globe and Mail*, 18 octobre 1991, p. A3.

83. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 49/91*, 18 décembre 1991.

### 3 – Le Gabon

Le Premier ministre canadien a effectué une visite officielle au Gabon les 12 et 13 octobre avant de prendre part au Sommet du Commonwealth<sup>84</sup>. Il a rencontré lors de ce séjour le président Bongo avec qui il a discuté des efforts de démocratisation au Gabon et a annoncé la prolongation d'un projet d'électrification rurale et d'adduction d'eau entrepris en 1982. L'ACDI versera \$8,25 millions à ce projet tandis que la SEE financera une somme de \$15,25 millions<sup>85</sup>.

### 4 – Le Zaïre

Le 28 octobre, le gouvernement canadien décidait de suspendre son aide bilatérale au Zaïre en raison de la dégradation de la situation politique dans ce pays. La reprise de l'aide canadienne sera conditionnelle «à la stabilité et l'avènement d'un gouvernement respectueux des droits de la personne» précise le communiqué émis à cette occasion. L'aide humanitaire et l'aide aux organismes non gouvernementaux ne sont pas touchées par cette mesure<sup>86</sup>.

## M — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

### 1 – La réunion de l'APEC

La troisième réunion de l'APEC (Asie-Pacific Economic Cooperation/Conférence sur la Coopération économique dans la région Asie-Pacifique) qui élargissait cette année ses rangs à la Chine, Hong Kong et Taïwan, se tenait à Séoul du 12 au 14 novembre avec à l'ordre du jour la question des négociations de l'Uruguay Round et celle du développement économique des pays membres. Les ministres canadiens des Affaires extérieures et du Commerce extérieur y étaient présents<sup>87</sup> et l'on retiendra de leurs interventions l'invitation lancée par la secrétaire d'État d'accueillir au Canada une prochaine conférence de l'APEC et l'appui apporté par le ministre Wilson à la poursuite des travaux du groupe d'experts chargé d'analyser les perspectives et la croissance économique de cette région<sup>88</sup>.

84. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 26 septembre 1991; Cabinet du Premier ministre, *Discours*, 13 octobre 1991; *Le Devoir*, 12 octobre 1991, p. A7; *The Globe and Mail*, 14 octobre 1991, p. A9.

85. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 13 octobre 1991.

86. Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 240*, 28 octobre 1991.

87. Affaires extérieures et Commerce extérieur, *Communiqué no 244*, 1<sup>er</sup> novembre 1991.

88. Affaires extérieures et Commerce extérieur, *Déclaration no 91/56*, 13 novembre 1991.

## 2 – Le séjour du ministre du Commerce extérieur en Asie

Le ministre Wilson faisait précéder sa participation à la réunion de l'APEC par deux missions commerciales, l'une au Japon, l'autre en Corée du Sud<sup>89</sup>. Les représentants de treize compagnies canadiennes l'ont accompagné du 4 au 8 novembre au Japon afin d'y repérer des débouchés dans les villes de Sapporo, Sundai, Nagoya, Hiroshima, Osaka et Tokyo. M. Wilson a, quant à lui, eu l'occasion de rencontrer les nouveaux ministres du cabinet japonais et d'inaugurer le bureau commercial canadien à Fukuoka<sup>90</sup>.

En Corée du Sud, ce sont les dirigeants de vingt-cinq sociétés spécialisées dans l'industrie nucléaire, l'automobile et les télécommunications, qui se sont joints au ministre du 10 au 12 novembre. Des rencontres avec des ministres sud-coréens ainsi qu'un discours devant la *Federation of Korean Industries* figuraient à l'horaire de travail de M. Wilson<sup>91</sup>.

## 3 – Le Cambodge

Le 23 octobre, le Secrétaire général des Nations Unies et dix-huit ministres des Affaires étrangères dont la ministre canadienne, Mme Barbara McDougall, signaient à Paris les accords de paix au Cambodge, un document qui met officiellement fin à vingt et un ans de guerre et qui place ce pays sous la tutelle des Nations Unies jusqu'à la tenue d'élections libres. La ministre confirmait également à cette occasion que le Canada prendrait part «aux composantes militaire (et) civile de maintien de la paix de la Force de transition des Nations Unies», sans toutefois en préciser les détails<sup>92</sup>.

## 4 – La Chine

Après la rencontre à la fin du trimestre dernier entre Mme McDougall et son homologue chinois aux Nations Unies<sup>93</sup>, les autorités canadiennes et chinoises s'employaient à réactiver certains contacts ministériels suspendus depuis les événements de la Place Tienanmen. Dans la logique de ce rapprochement, le ministre de l'Agriculture, M. Bill McKnight, pilotait une mission commerciale à Pékin à la fin d'octobre. Il y rencontrait plusieurs ministres

89. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 243*, 1<sup>er</sup> novembre 1991.

90. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 251*, 8 novembre 1991; voir aussi, Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Déclaration no 91/54*, 7 novembre 1991; Édith TERRY, *The Globe and Mail*, 11 novembre 1991, p. B3.

91. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 243*, 1<sup>er</sup> novembre 1991 et *Déclaration no 91/55*, 12 novembre 1991; *The Globe and Mail*, 13 novembre 1991, p. B7.

92. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 237*, 23 octobre 1991; *La Presse*, 24 octobre 1991, p. D10; *The Ottawa Citizen*, 24 octobre 1991, p. A1.

93. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 4 octobre 1991, p. A6.

chinois et discutait avec eux de coopération dans divers domaines reliés à l'agriculture. Il profitait aussi de ces rencontres pour soulever la difficile question du respect des droits de la personne en Chine<sup>94</sup>.

## 5 – L'Indonésie

À la suite de la répression contre des civils par l'armée indonésienne au Timor oriental, le gouvernement canadien annonçait le 9 décembre qu'il suspendait l'approbation de nouveaux projets d'aide dont pourrait bénéficier directement le gouvernement de ce pays<sup>95</sup>. Les dirigeants canadiens avaient précédemment fait part de leur inquiétude aux dirigeants indonésiens que ce soit par l'entremise de l'ambassade canadienne, lors de la visite au Canada en octobre du ministre indonésien des Affaires religieuses ou encore lors d'une rencontre entre Mme McDougall et son homologue à la conférence de l'APEC<sup>96</sup>.

## N — Chronologie thématique\*

### *20 septembre et 3 octobre : Accord international sur la pêche*

Après deux ans de négociations, le Canada, le Japon, les États-Unis et l'Union soviétique s'entendent sur le texte d'une convention visant à interdire la pêche au saumon en haute mer dans le Pacifique Nord. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 219*, 3 octobre 1991)

### *4 octobre : Le Canada et l'environnement en Antarctique*

Les autorités canadiennes signent à Madrid le traité sur la protection de l'environnement en Antarctique. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 222*, 7 octobre 1991)

### *8 octobre : Entente canado-danoise*

Le Canada et le Danemark conviennent d'un plan d'intervention d'urgence pour contrer une pollution accidentelle qui serait causée par la navigation. Cette entente s'inscrit dans le cadre de l'Accord de coopération entre les deux pays de 1983. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 225*, 8 octobre 1991)

### *mi-octobre : Ministres canadiens au Japon*

Deux ministres canadiens prononcent à quelques jours d'intervalle un discours devant les membres de la Chambre canadienne de Commerce au Japon. Il s'agit de MM. Mazankowski et McKnight, ministre des Finances

94. Jennifer CLIBBON, *Le Devoir*, 25 octobre 1991, p. 1; *Le Devoir*, 26 octobre 1991, p. A2.

95. Affaires extérieures et Commerce extérieur, *Communiqué no 280*, 9 décembre 1991; *The Globe and Mail*, 10 décembre 1991, p. A6.

96. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 257*, 15 novembre 1991.

\* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

et ministre de l'Agriculture. (*Le Devoir*, 17 octobre 1991, p. A5; Edith TERRY, *The Globe and Mail*, 17 octobre 1991, p. B5 et Ministre de l'Agriculture, *Discours*, 22 octobre 1991)

*7 novembre : Les droits de la personne en Myanmar*

Le gouvernement canadien exprime son inquiétude quant au bien-être de Mme Aung San Suukyi, lauréate du prix Nobel de la paix, et exhorte à nouveau les autorités militaires à respecter le résultat des élections générales de 1990. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 255*, 15 novembre 1991)

*7 novembre : Aide humanitaire aux Philippines*

L'ACDI alloue une somme de \$150 000 pour venir en aide aux victimes du typhon Thelma aux Philippines. (Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 91/58*, 7 novembre 1991)

*22 novembre : Liaison aérienne Vancouver-Taïpei*

Le gouvernement fédéral approuve la demande de compagnies aériennes d'établir des services aériens réguliers entre le Canada et Taïwan. Cet arrangement ne possède toutefois pas de caractère officiel en raison de la politique canadienne vis-à-vis de la Chine continentale. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 264*, 22 novembre 1991)

*27 novembre : Le Canada et l'attentat de Lockerbie*

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures souscrit entièrement au libellé d'une déclaration conjointe des États-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne sur l'implication présumée de la Libye contre un avion de ligne américain en 1988. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 272*, 27 novembre 1991)

*11 décembre : Adhésion à la Convention sur les droits des enfants*

Le Canada devient le 103<sup>ème</sup> pays à ratifier la Convention de l'ONU sur les droits des enfants. Il se déclare toutefois non lié par les articles sur l'adoption coutumière et la détention des mineurs en présence d'adultes, et insère une déclaration d'interprétation sur les droits sociaux et culturels des enfants autochtones. (Isabelle PARÉ, *Le Devoir*, 12 décembre 1991, pp. A1 et A4; voir aussi Caroline MONTPETIT, *Le Devoir*, 8 octobre 1991, p. A4)

*13 décembre : Entente sur les relations intercoréennes*

La signature d'un accord de réconciliation, de non-agression, d'échange et de coopération entre la Corée du Sud et la Corée du Nord est, décrit Mme McDougall, comme «un accord historique qui marque un pas important vers l'apaisement des tensions» dans cette région. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 286*, 13 décembre 1991)

*16 décembre : La résolution de l'ONU sur le sionisme et le racisme*

Par une majorité de 111 voix, incluant le Canada, contre 25 votes et 13 abstentions, l'Assemblée générale des Nations Unies abroge la résolution de 1975 assimilant le sionisme et le racisme. (Voir Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 288*, 13 décembre 1991; *Le Devoir*, 17 décembre 1991, p. A7)

*18 décembre : Signature de la charte européenne de l'énergie*

Lors d'une cérémonie tenue à La Haye, le Canada se joint à la Charte européenne de l'énergie. Ce document vise à promouvoir la coopération et les échanges entre les pays signataires en matière d'énergie. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 91/132*, 18 décembre 1991)

*Séjours et visites officielles au Canada :*

1<sup>er</sup> au 3 octobre :

M. Madhavsink Solanki, le ministre indien des Affaires extérieures, séjourne à Ottawa et à Montréal afin de discuter de relations commerciales et d'échanger sur des questions d'intérêt commun. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 208*, 30 septembre 1991)

2 octobre :

Le ministre hongrois des Affaires étrangères, M. Geza Jeskensky, effectue une visite de travail à Ottawa. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 214*, 1<sup>er</sup> octobre 1991)

3 octobre :

Le ministre d'État aux Céréales, M. Charles Mayer, s'entretient avec M. Jean-Noël Jeanneney, le secrétaire d'État au Commerce extérieur de la France, des derniers développements des négociations du GATT. (Alan FREEMAN, *The Globe and Mail*, 4 octobre 1991, p. B4)

7 et 8 octobre :

Afin de consulter le gouvernement canadien avant le Sommet de l'OTAN, le Secrétaire général de cette organisation, M. Manfred Wörner, s'arrête à Ottawa. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 218*, 3 octobre 1991; John CRUICKSHANK, *The Globe and Mail*, 8 octobre 1991, pp. A1 et A2)

15 au 21 octobre :

Le Président hongrois, M. Arpad Göncz, se rend à Ottawa et au Québec lors d'une visite officielle. (*The Gazette*, 20 octobre 1991, cité par *L'Argus*, 21 octobre 1991, p. A7.)

### *Nominations diplomatiques et autres représentations*

7 novembre :

La nomination de Mme Suzanne Jacques au titre de commissaire canadien à la Commission de la frontière internationale est rendue publique. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 91/112*, 7 novembre 1991)

26 novembre :

M. Alan Sullivan est nommé consul général à New York. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 269*, 26 novembre 1991)

27 novembre :

On apprend que M. Peter Thomas Burns est réélu pour une autre période de quatre ans au Comité des Nations Unies contre la torture. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 271*, 27 novembre 1991)

## **II – Les relations extérieures du Québec**

(octobre-décembre 1991)

### **A — Aperçu général**

Au cours du trimestre, le gouvernement québécois consacrait l'essentiel de ses énergies aux questions francophones. Sa participation au Sommet de Chaillot et le dépôt d'un énoncé de politique sur la Francophonie témoignent de cette activité. La visite à Québec et à Montréal du Président haïtien en exil, M. Jean-Bertrand Aristide, a également figuré parmi les activités importantes de ce trimestre. Fait exceptionnel, le Québec s'était prononcé antérieurement sur cette question de «politique étrangère» en condamnant le coup d'État haïtien.

### **B — Les politiques commerciales**

Préoccupé par l'avenir de ses offices de mise en marché et le contrôle interne de sa production de volaille, d'œuf et de lait, le gouvernement québécois suivait de près le déroulement des négociations du GATT. Le 28 novembre, il formait un front commun avec l'Union des producteurs agricoles pour réitérer au gouvernement canadien son appui au renforcement de l'article XI du GATT et au maintien des programmes de gestion de l'offre<sup>1</sup>. Il dépêchait aussi auprès des négociateurs canadiens trois observateurs québécois chargés de défendre

1. Gouvernement du Québec, *Communiqué de presse*, 28 novembre 1991 ; Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 29 novembre 1991, p. A5.